

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Adoption du Compte
administratif 2023 -
Commune**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCACTION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
22/03/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/31

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 4 avril 2024.
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. BORSNAK Philippe.

Présents : M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain,
Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M.
BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M.
BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ
Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M.
AUBARD Olivier, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, M. LORENZO
Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE
SAINTE CROIX Linda, M. MAGGIO Antoine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Mme BENAVIDES Amanda, procuration à M. BERTO David.
M. BARDY Philippe.

Rapporteur : M. BORSNAK

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-31, L 2341-1, L 2343-2, R 2342-1 et suivants,

Monsieur BORSNAK expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. BORSNAK, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter le compte administratif de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement avec restes à réaliser	Total
Dépenses	3 618 554,94 €	4 151 315,33	7 769 870,27 €
Recettes	4 897 668,99 €	3 725 588,59 €	8 623 257,58 €
Résultat de l'exercice	1 279 114,05 €	- 425 726,74 €	853 387,31 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Adopte le Compte administratif pour l'exercice 2023.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 011-211101167-20240404-2024_31-BF

Berger
Levrault

Le Secrétaire

Gérard KNÉCHT



Le Président,

Philippe BORSNAK

